



Boulodrome, peut-on fumer ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 21 janvier 2008

Je suis adhérent dans un club de pétanque. Pendant les entrainements il veulent interdire le tabac au sein du local a-t-on le droit ?

Réponse :

Dans un local associatif, interdire de fumer est plus qu'un droit, c'est un devoir.